

MÉMO PRATIQUE

FÉVRIER 2024



5 MOYENS DE PAYER MON LOYER

MÉMO PRATIQUE

LES MOYENS DE PAYER MON LOYER

Dans le cadre de votre location, vous êtes redevables tous les mois d'un loyer dès réception de votre avis d'échéance.

L'Immobilière du Moulin Vert met à votre disposition différents moyens pour payer votre loyer. Le prélèvement automatique reste toutefois le moyen le plus simple et le plus sûr pour régler votre loyer.

LE PRÉLÈVEMENT BANCAIRE À DATE FIXE (LE 1, 5, 10 DE CHAQUE MOIS)

Simple et efficace, celui-ci peut être mis en place auprès de nos équipes en contactant le Centre de Relation Client au 09 70 85 29. Notez toutefois que le prélèvement ne sera effectif que le mois suivant votre adhésion.

Ce prélèvement peut être également mis en place depuis votre espace locataire.

LE VIREMENT

Le paiement par virement est possible avant le 10 du mois sur le compte associé ci-dessous en indiquant impérativement les références de votre contrat mentionnées au bas de votre avis d'échéance (L/.....).

LE PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE

Depuis votre espace locataire, le paiement par carte bancaire est également possible avant le 10 du mois.

LE CHÈQUE BANCAIRE

Si vous optez pour le paiement en chèque bancaire, votre règlement à l'ordre de l'Immobilière du Moulin Vert (ou de la Foncière du Moulin Vert) doit être envoyé à l'aide de l'enveloppe jointe à vos avis d'échéance en joignant le code-barre de votre avis d'échéance à l'adresse suivante :

*Immobilière et Foncière du Moulin Vert
Centre de paiements
87 074 LIMOGES CEDEX 9*

EFICASH

Le règlement de votre loyer en espèces est également possible dans un bureau de Poste.

Attention des frais supplémentaires s'appliquent pour tout paiement en espèces.



BON À SAVOIR

Vous avez des difficultés pour payer votre loyer ?

Sachez que le non-paiement de votre loyer vous expose à des poursuites.

Ne laissez pas la situation s'aggraver et prévenez-nous au plus vite de votre incapacité de payer tout ou partie de votre loyer. Des dispositifs pourront être mis en place pour vous accompagner pour le paiement de vos dettes.

Vous pouvez contacter le Centre de Relation Client au 09 70 80 85 29. Nos équipes prendront ensuite attache avec vous.



IMMOBILIÈRE DU MOULIN VERT FÉVRIER 2024